

**Présentation du projet
BESSAC TPC –
24 octobre 2024**

**Renouvellement et extension d'une
carrière de diabase**

**Tarn – Commune de Montredon-
Labessonnié – Site du Rivet**



BESSAC TPC
Le Rivet
81 120 REALMONT


artifex
www.artifex-conseil.fr



- A. PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ ET DE L'ACTIVITÉ**
- B. MOTIVATION DU PROJET ET CHOIX DU SITE**
- C. PRÉSENTATION DU PROJET**
- D. MESURES ENVIRONNEMENTALES**

A

PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ ET DE L'ACTIVITÉ



- Création en 1945
- Implantée sur Réalmont depuis 1970 (pose de canalisations)
- Ouverture d'une carrière à Montredon-Labessonnié en 1971

Activités exercées par la Société (rayon d'action)	% moyen du CA* que représente cette activité 2022
Carrières (secteur local)	60 %
Pose conduites (eau – assainissement – irrigation) (régional)	25 %
Pose conduite gaz haute pression ou fluide sous pression (toute la France)	10 %
Forage – Fonçage (toute la France)	5 %



- 37 personnes dont une douzaine sur l'activité carrière
- 2 carrières limitrophes sur la commune de Montredon-Labessonnié
- Un parc matériel permettant l'activité de carrière (5 pelles, 4 tombereaux, 3 chargeurs...) ainsi que des installations de traitement et un laboratoire d'analyse
- Un CA de 3,8 millions d'euros en 2022 (dont 60% pour l'activité carrière)



ACTIVITÉ CARRIÈRE DE LA SOCIÉTÉ BESSAC TPC

Carrière actuelle du Rivet (échéance 2025)

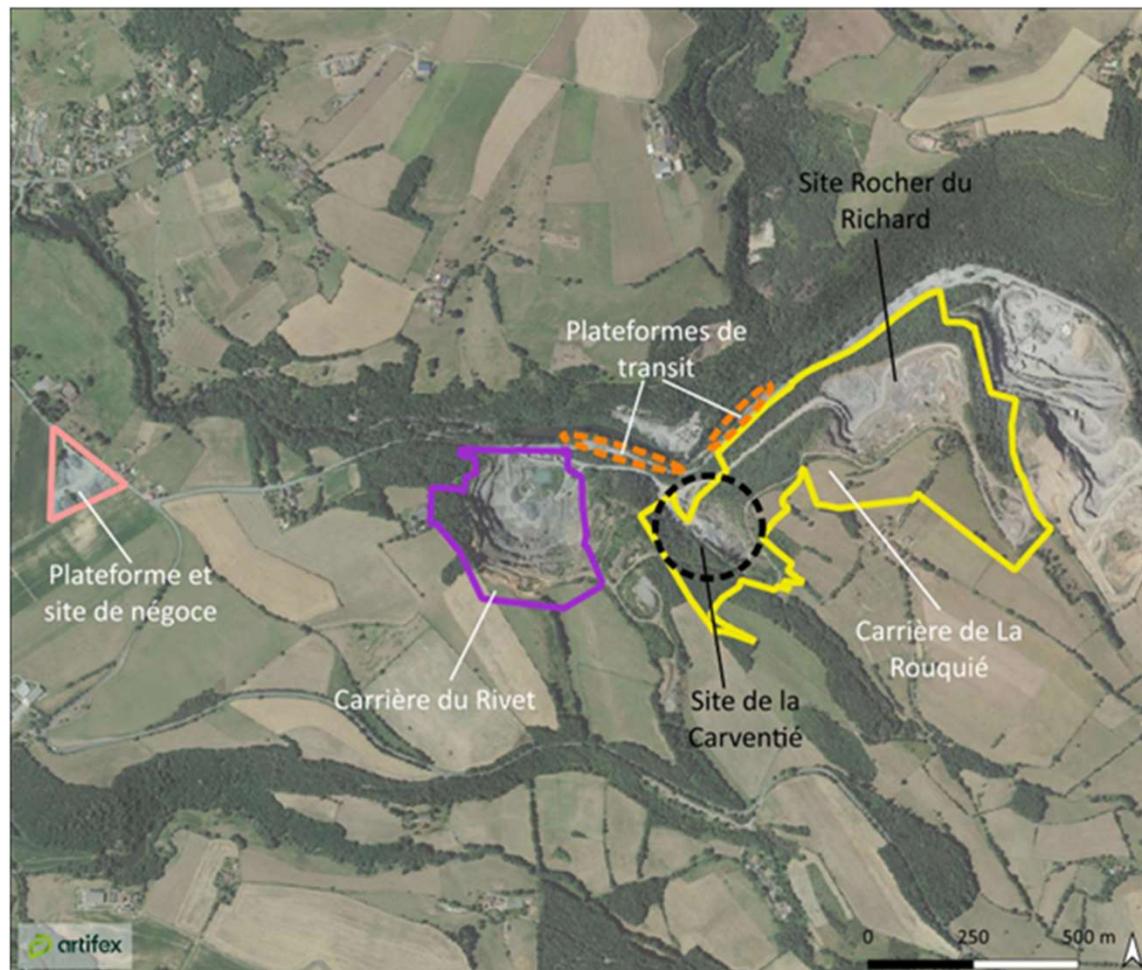
- Production de 100 000 t/an en moyenne
- Installations de traitement 0/2, 2/4, 4/6, 6/10, 10/14 et éventuellement du 0/20 et 0/80. Lavage des matériaux

Carrière de la Rouquié (échéance 2044)

- Production de 200 000 t/an en moyenne
- Associée à des installations de traitement 0/20 et 0/80

2 plateformes de transit en bordure du Dadou

1 plateforme de transit/négoce au niveau de la route de Lafenasse



B

MOTIVATION DU PROJET ET CHOIX DU SITE



MOTIVATION DU PROJET

L'échéance de l'autorisation en juin 2025

En réalité, l'exploitation est quasiment arrêtée sur ce site car celle-ci a atteint les limites autorisées

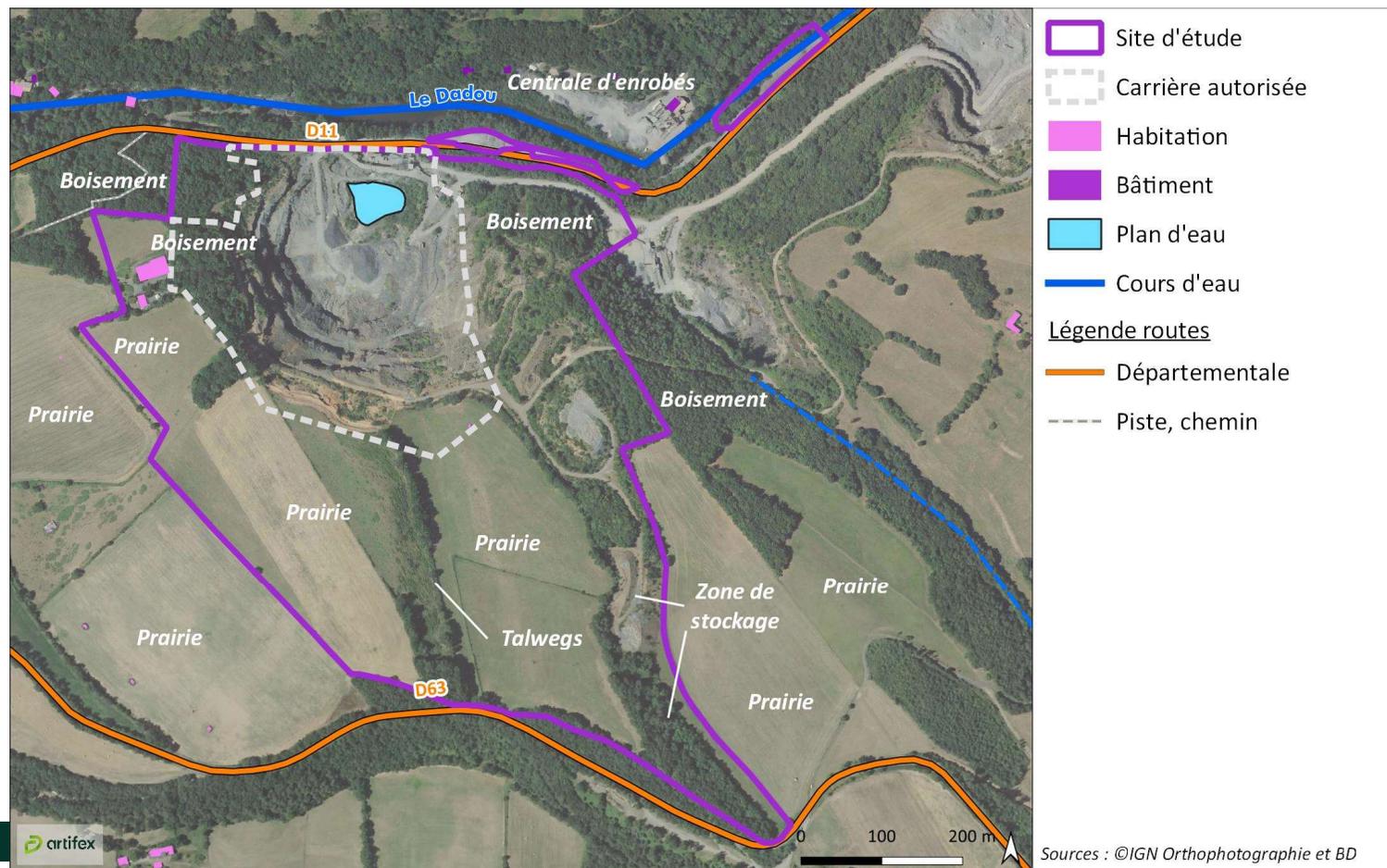
La volonté de la société de maintenir son activité sur le secteur

- Présence d'un gisement intéressant (même nature que celui de la carrière actuelle / plus dur que les gisements voisins)
- Demande locale en granulats :
 - Bassin de consommation albigeois déjà déficitaire (-115 kt par an en considérant le département du Tarn)
 - Equilibre financier des entreprises TP locales dépendant d'un approvisionnement de proximité
- Equipements existants et fonctionnels, notamment les installations de traitement et lavage
- Continuité de l'exploitation et maintien des emplois
- Répond aux besoins des autres activités de la société (pose conduites)

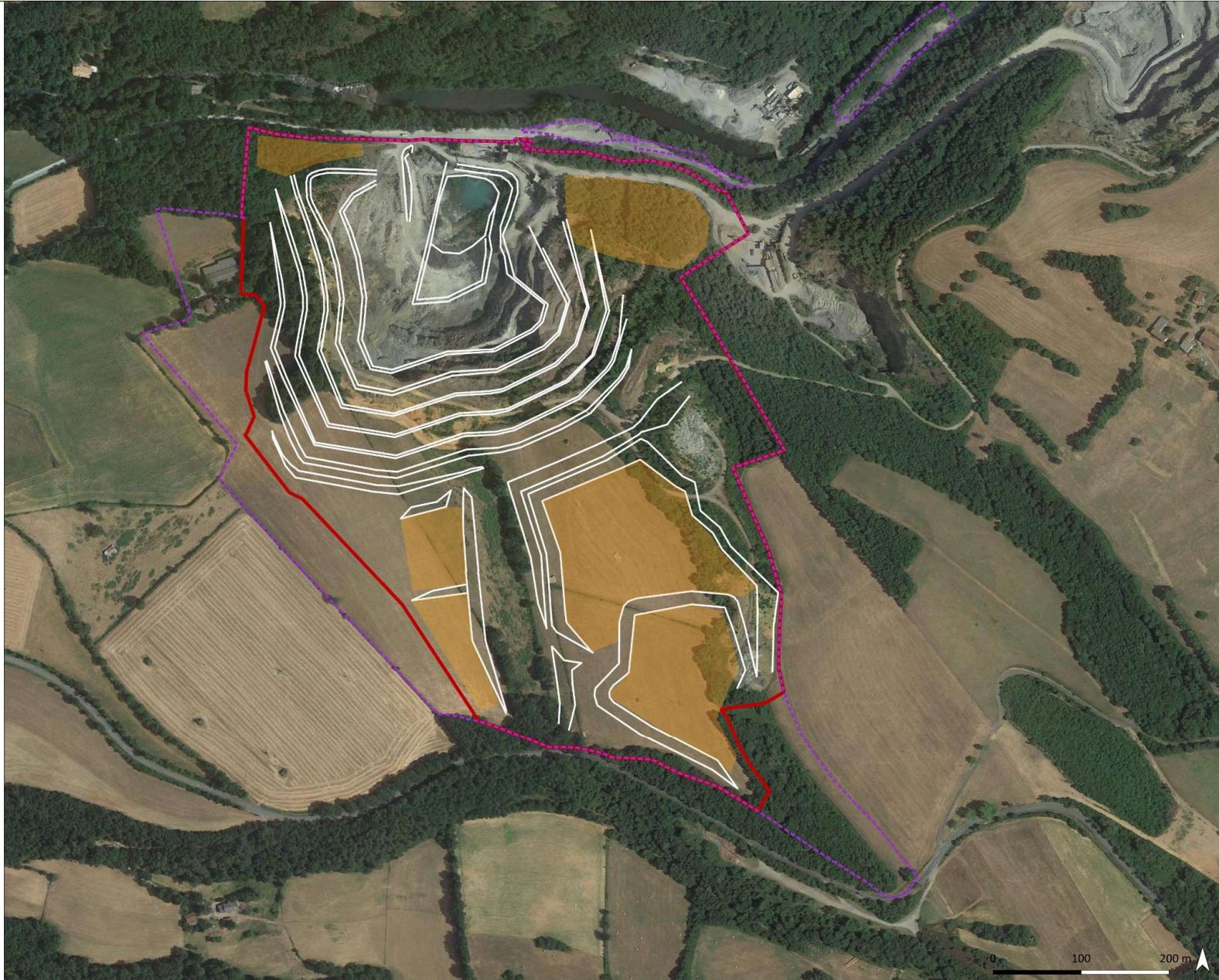


DÉFINITION DU SITE D'ÉTUDE

1/ Définition d'un site d'étude => terrains du secteur dont la société dispose de la maîtrise foncière



PROJET





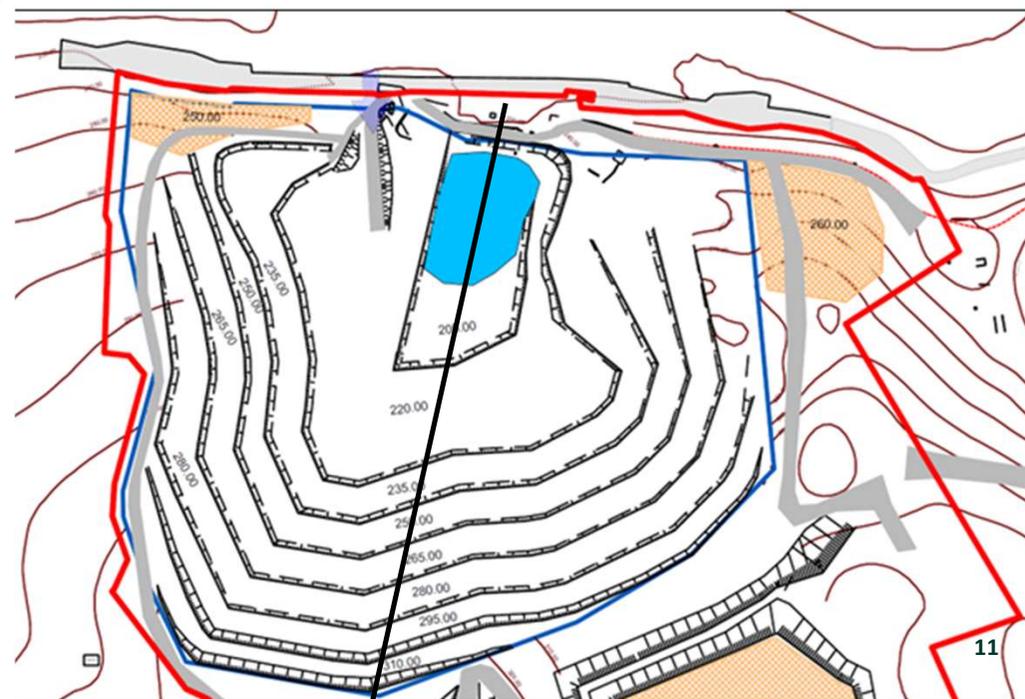
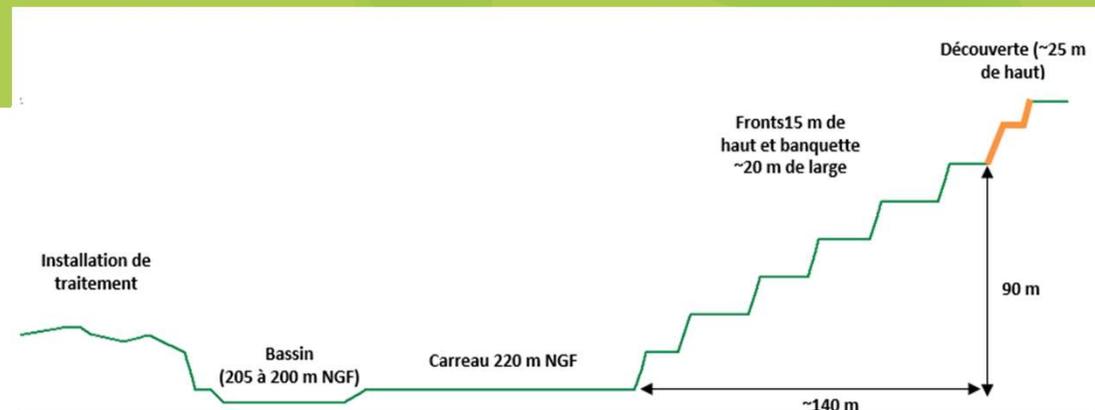
CHOIX D'IMPLANTATION

2/ Estimation des besoins en terme d'extraction

- Maintien d'une production similaire à l'actuelle
- Prévoir des banquettes de 10 à 20 m de large
- Intégrer les pistes dans l'emprise
- Prise en compte de la variation du gisement (zones plus schisteuses, découverte importante)
- Maintien d'un bassin en fond de fosse

PROJET

- Extension zone d'extraction sur 4 ha environ (recul des fronts sur 40 à 100 m)
- Production 100 kt/an sur 30 années

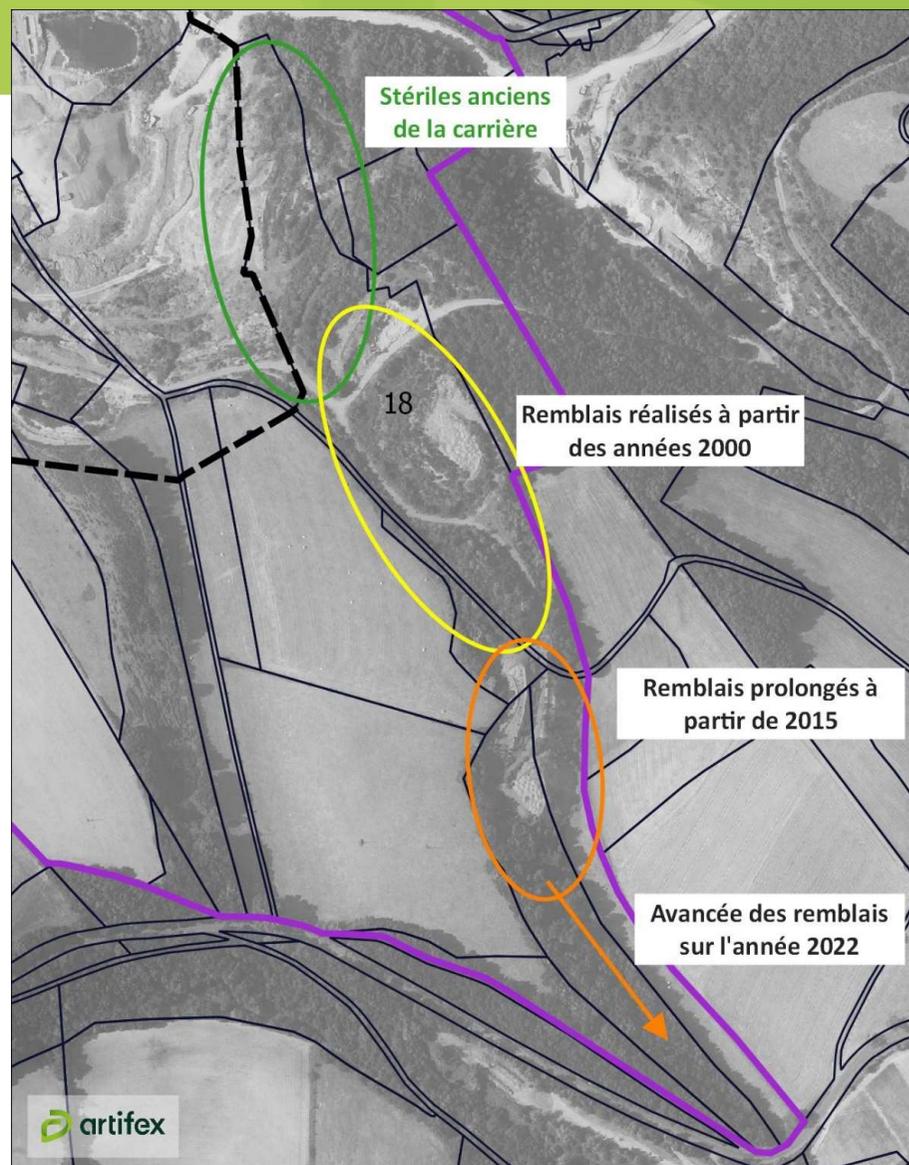




CHOIX D'IMPLANTATION

3/ Prise en compte du stockage des stériles :

- Aujourd'hui, stockage hors périmètre carrière dans une dépression naturelle
- Découverte projetée : 15 à 25 m d'épaisseur
=> Estimation : 700 000 m³
- Stériles traitement : 0%
=> totalité du gisement extrait valorisable
- Pas d'accueil de matériaux extérieurs pour le remblaiement





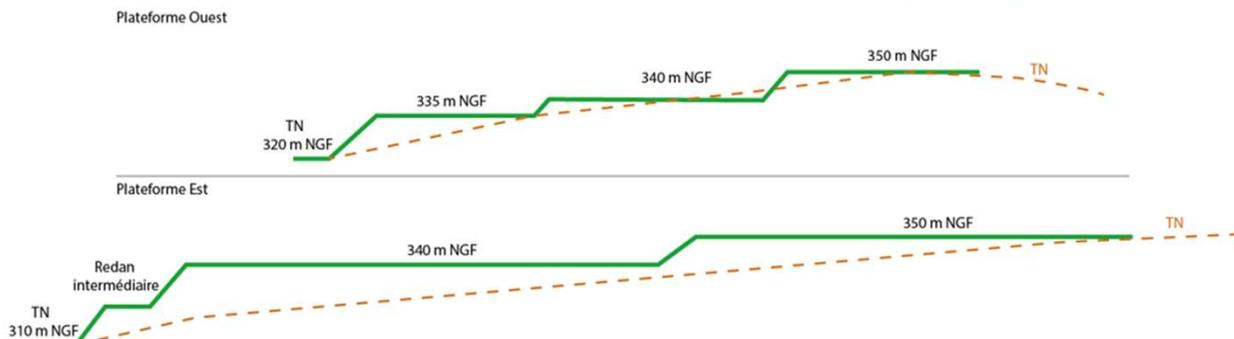
CHOIX D'IMPLANTATION

PROJET

Stockage de 700 000 m³ en limitant la hauteur des remblais (intégration, stabilité, réutilisation)

=> Hauteur de remblaiement variable suivant la topographie 10 m en moyenne

=> Surface nécessaire ~9,5 ha





4/ Traitement des matériaux:

- Aucune modification notable souhaitée (emplacement, puissance, modalité de traitement...)
- Volonté de disposer de ces installations sans limitation de durée

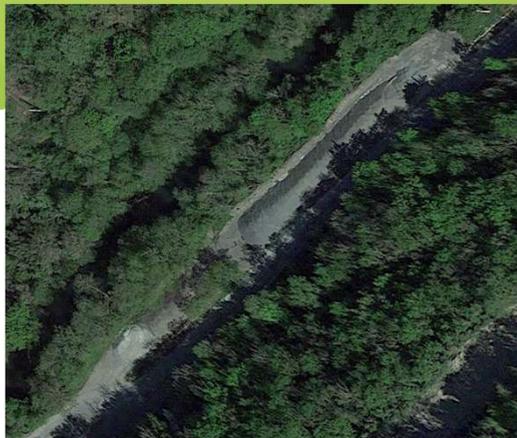


CHOIX D'IMPLANTATION

5/ Prise en compte des aires de transit :

Volonté de la société de redéfinir son organisation sur le secteur en terme de stockage

- 2 plateformes en bordure de Dadou (chacune ~ 0,15 ha de stocks)
=> contraintes accès, de place, de gestion et enjeux environnementaux
- Plateforme route de Lafenasse (~ 1 ha de stocks)
=> Fonctionnelle / conservée
- Carreau de la carrière (~1,4 ha de stocks)
=> surface insuffisante, contrainte de « pollution » de stocks
- Stockage au niveau de l'installation de la Carventié (~0,4 ha)
=> éloigné des autres stocks, plus difficile d'accès, destiné au stockage tampon du site voisin





5/ Prise en compte des aires de transit :

La société souhaite rassembler ses stocks au maximum et augmenter les surfaces

- Eviter la pollution des granulats produits (éviter leur stockage à proximité des zones d'extraction)
- Disposer de la place suffisante pour constituer des stocks de sécurité (ne plus fonctionner en flux tendu)
- Répondre à la demande locale en terme d'accueil et de recyclage de matériaux inertes
- Assurer une meilleure séparation des granulats (maintenir un éloignement entre les stocks)
- Améliorer les conditions de circulation et de manipulation des matériaux (disposer de pistes et aires de manœuvre).

Stocks actuels : entre 2 et 2,5 ha au total répartis sur 4 sites (3 plateformes et le carreau du Rivet)

Projet :

- Augmenter les surfaces de stocks
- Faciliter leur gestion (zone de circulation et manipulation périphériques) => aire de transit plus grande que les stocks
- Création au plus tôt de zone tampon à proximité des installations pour supprimer les aires le long du Dadou
- Création progressive de plateforme au Sud (sur une vingtaine d'année)
- Stockages carreau maintenu pour du stockage tampon
- Plateforme de Lafenasse maintenue jusqu'à mise en service complète des nouvelles aires

C

PRÉSENTATION DU PROJET



EMPRISE DU PROJET

- Recul des fronts d'extraction permettant une production de 100 kt en moyenne sur 30 ans
- Maintien zone en eau en fond de fosse pour le lavage
- 2 zones de remblaiement permettant le stockage des 700 000 m3 de découverte et la création de plateforme pour le transit
 - Environ 3 ha dès la première phase
 - Environ 3,5 ha supplémentaires progressivement créés sur les phases suivantes
- Utilisation d'un nouvel accès depuis la D63





Rubrique ICPE

- Rubrique 2510-1 Carrière = Autorisation
- Rubrique 2515-1 Installation de traitement (>200 kW) = Enregistrement
- Rubrique 2517-1 Station de transit (> 1ha) = Enregistrement

Nomenclature « Loi sur l'Eau »

- Rubrique 2.1.5.0. Modification du réseau d'écoulement / rejet (surface drainée par la carrière > 20 ha) = Autorisation
- Rubrique 3.2.3.0. Création d'un plan d'eau = Déclaration

Code forestier

- Défrichage d'environ 2,6 ha = Autorisation



ETAPES DE L'ACTIVITÉ

Nettoyage des terrains / Décapage

- Enlèvement de la végétation
- Décapage des couches superficielles (15 à 25 m de matériaux argileux) à la pelle mécanique
 - Utilisation de la découverte pour la création de plateformes au Sud du site
 - Utilisation de la terre végétale sur les talus des remblais afin de favoriser une reprise de la végétation





ETAPES DE L'ACTIVITÉ

Extraction du gisement

- Pas de modification vis-à-vis de l'activité actuelle (méthode d'exploitation, rythme...)
- Environ 1 tir de mine par mois
- Reprise des matériaux abattus à la pelle
- Chargement des tombereaux





ETAPES DE L'ACTIVITÉ

Traitement des matériaux

- Transfert des matériaux bruts sur l'installation
 - Scalpeur
 - Concasseur / Broyeurs
 - Crible
 - Crible laveur
 - Stockage en silo ou en tas

- Intégration de matériaux inertes extérieurs pour recyclage

Une partie des équipements est dans un bâtiment avec plusieurs points d'aspiration ou d'aspersion pour limiter les émissions de poussières + filtres à manches avant rejet





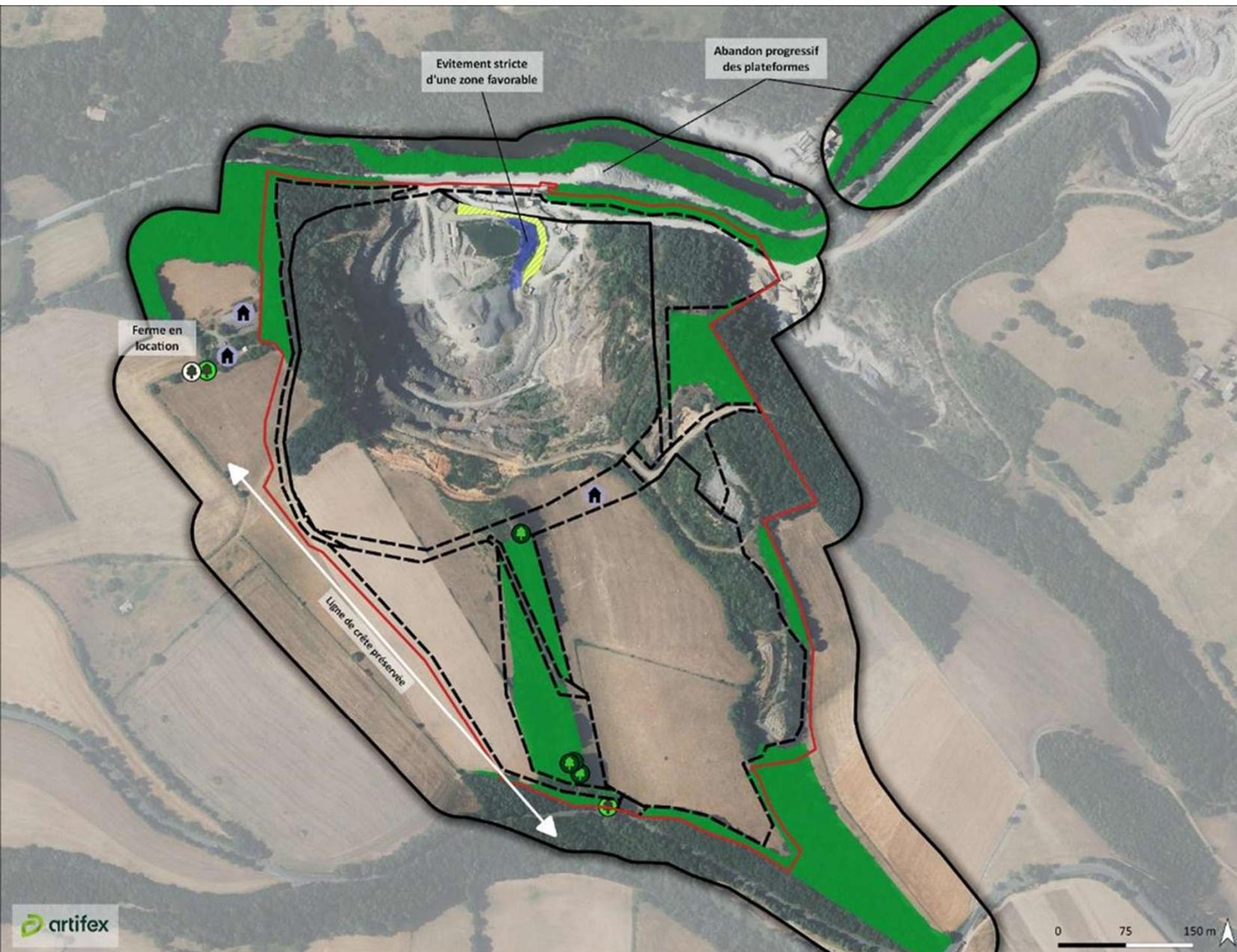
ETAPES DE L'ACTIVITÉ

Stockage et évacuation

- Stockage temporaire des granulats produits en attente de commercialisation
- Stockage tampon de matériaux inertes extérieurs pour recyclage

D

MESURES ENVIRONNEMENTALES



- Emprise de la demande
- Aire d'étude immédiate (50 m)
- Zone d'activité du projet
- ME1 - Evitement de secteurs sensibles**
- Fronts de taille évités par le projet
- Boisements attractifs pour les chiroptères non impactés par le projet
- Gîtes à chiroptères évités par le projet**
- Attractivité des gîtes potentiels*
- + Fort + Moyen + Faible
- Niveau d'attractivité pour les autres types de gîtes*
- 🏠 Bâtiment (favorable)



MESURES DE RÉDUCTION

Maintien des « bonnes pratiques »

- Bornage par un géomètre
- Adaptation des fronts et des banquettes
- Exploitation à l'avancement
- Décapage et stockage de la terre végétale (pour réaménagement)
- Clôture du site
- Gestion des poussières : sur l'installation, les stocks et pistes (réflexion sur le système de dépoussiérage de l'installation)
- Entretien et vérification des engins
- Gestion des eaux pluviales
- Aire étanche pour l'approvisionnement en hydrocarbure

Maitrise des vibrations

- Méthode de tir
- Adaptation des charges
- Suivi des vibrations



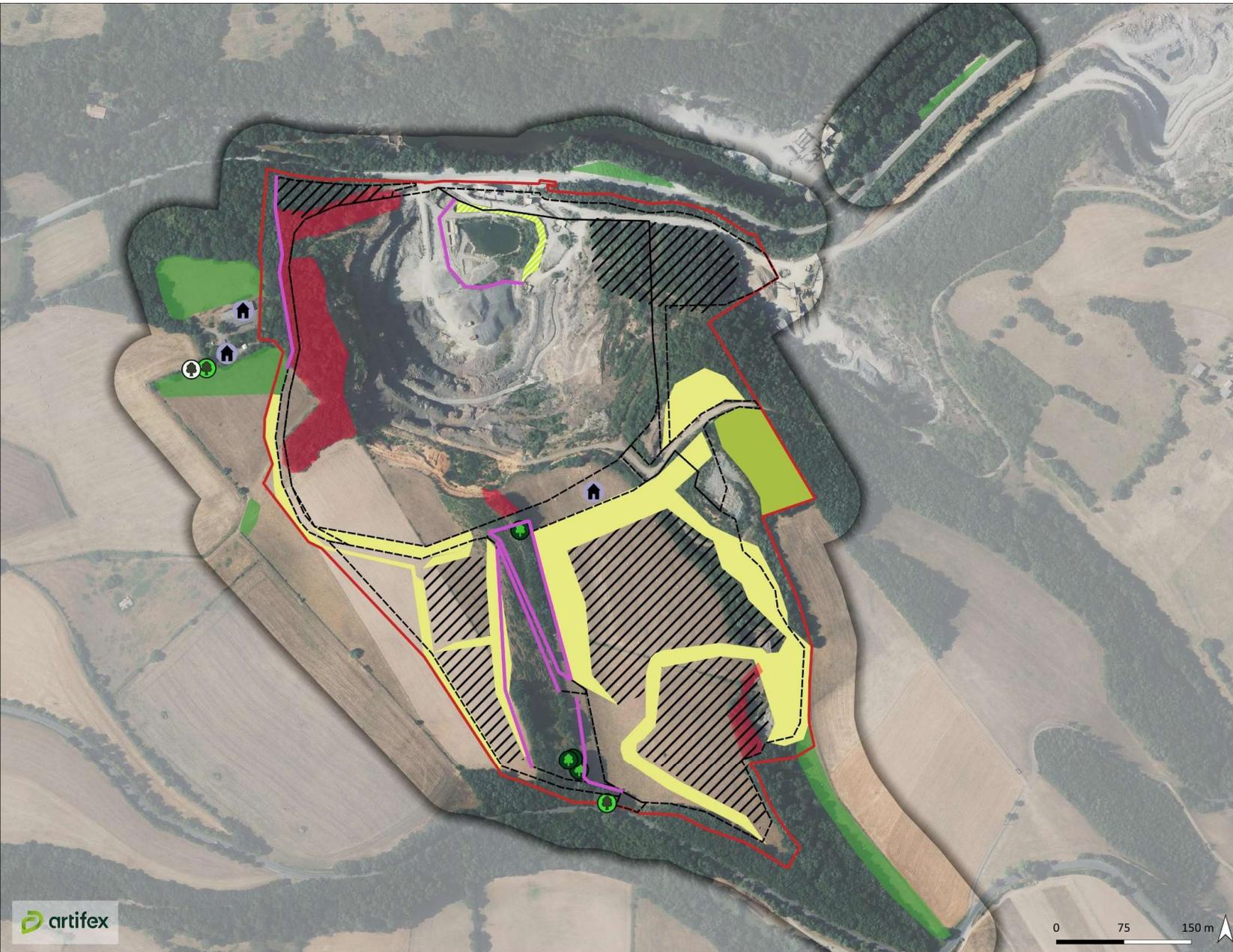
MESURES DE RÉDUCTION

Respect du calendrier écologiques (défrichage / décapage)

Précaution lors de l'abattage des arbres

Phasage des travaux d'extraction et gestion des milieux écologiques pour maintenir des habitats favorables

- Maintien de fissures et de fronts isolés à chaque phase
+ évitement des fronts les plus anciens
- Maintien d'habitats favorables pour les amphibiens (limiter leur divagation)
- Aménagement progressif des talus et création de zones de fourrés
- Mise en défens des secteurs sensibles
- Plantations
- Sécurisation de boisements anciens (ilot de sénescence)



- Emprise de la demande
 - Zones d'intervention (exploitation, piste, remblais, stockage)
 - Zones de stockage
 - Mise en défens
 - Fronts anciens évités
 - Zones de fourrés qui se développeront progressivement durant l'activité
 - Boisements concernés par l'abattage doux
- Gîtes potentiels évités (à protéger)**
- + Niveau d'attractivité faible
 - + Niveau d'attractivité moyen
 - + Niveau d'attractivité fort
 - + Bâtiment
 - Plantations à réaliser
 - Boisement à sécuriser tout au long de l'autorisation

Sources : ©IGN Orthophotographie et BD ALH



Compensation

Compensation forestière du défrichement (en attente échanges avec la DDT)

Accompagnement

Gestion des espèces exotiques envahissantes

Restauration des zones de stockage en bordure du Dadou

Suivis en exploitation :

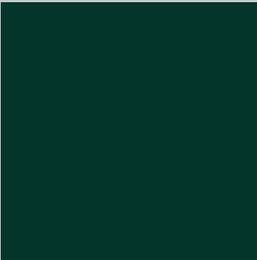
Retombée de poussières (1 campagne d'environ 1 mois par an)

Emissions acoustique (à la demande de l'administration)

Rejets d'eau (mesure qualitative 1 fois par an)

Vibrations (à chaque tir)

Ecologiques (sur 30 ans)



ANNEXES